

CONTRAT DE SAILLIE 2023

Monte en main

Propriétaire de l'étalon/élevageur :

NOM et prénom : **BURRE Laurent**

Adresse : **Le goutier**

72390 DOLLON

laurent.burre@orange.fr

Téléphone **06 87 28 64 21**

NOM ETALON : **VAILLANT DE GRISY, SF**

Propriétaire de la jument dit ELEVEUR :

NOM et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

NOM JUMENT : _____

N° SIRE : _____

Date de naissance : _____

La jument a-t-elle été saillie l'année dernière ?

Si oui, Etalon utilisé : _____

Résultat de la saillie : _____

PRIX DE LA SAILLIE :

SAILLIE EN MONTE EN MAIN: (le suivi véto est en sus et à régler directement au vétérinaire)

- 250^e TTC (236,97^e HT TVA 5,5%) Frais Techniques non remboursables.

Solde de saillie au choix (merci d'entourer votre choix) :

- 580,25^e TTC (550^e HT TVA 5,5%) paiement au poulain vivant 48H.

PRIX DE LA PENSION JOURNALIERE :

- 10 e HT/ jour jument suitée
- 8^e ht/ jour jument non suitée

Les juments arrivant à la saillie devront être à jour de vaccinations Grippe Tetanos et Rhino, (moins de 6 mois avec Rappel obligatoire), vermifuges à jour , pieds parés et deferrées des postérieurs.
Un test de Mérite de moins de 2 mois devra accompagner le livret de la jument.

La monte en main présente des risques pour l'étalon et la jument, il convient au propriétaire de la jument de se renseigner à ce sujet.

Le prix de la saillie , inclus la garantie « poulain vivant 48 H », sous conditions d'avoir la jument à jour vaccination rhino , tetanos et grippe. Le présent contrat ne sera validé qu'après encaissement des Frais techniques. Le solde du prix de la saillie devra être déposé auprès du propriétaire au départ de la jument, mais ne sera encaissé qu'à la naissance du poulain en 2024, ou à défaut de certificat vétérinaire de non gestation, 1an après le dernier saut.

DOCUMENTS A FOURNIR :

_ Deux Chèques : un de 250 € pour les FT et un pour le solde saillie (580,25e) selon le choix de l'éleveur à l'ordre de BURRE Laurent.

Le propriétaire, l'éleveur et l'étalonnier reconnaissent avoir pris connaissance des conditions particulières énoncées ci-dessus et des conditions générales figurant au verso et avoir reçu un exemplaire du contrat.

Fait à, le :

Le Propriétaire / L'étalonnier

Signature précédée de la mention

« *lu et approuvé* »

Fait à, le :

L'éleveur :

Signature précédée de la mention

« *lu et approuvé* »